

## VOS DROITS CONCERNANT VOS DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général pour la Protection des Données du 27 avril 2016, vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Si vous avez donné une autorisation pour l'utilisation de certaines de vos données, vous pouvez la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat.

Pour cela, vous pouvez adresser un e-mail au délégué à la protection des données de Promotelec Services en remplissant le formulaire ci-dessous. Une copie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) devra être jointe à votre demande. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

Le délégué à la protection des données vous répondra dans un délai d'1 mois suivant votre demande. Ce délai peut être prolongé de 2 mois, selon la complexité et le nombre de demandes.

- Numéro de dossier : \_\_\_\_\_
- Nom du demandeur : \_\_\_\_\_
- Prénom du demandeur : \_\_\_\_\_
- E-mail : \_\_\_\_\_
- Nous pouvons être amenés à vous contacter par téléphone, merci de nous communiquer un numéro sur lequel vous êtes joignable aux horaires de bureau : \_\_\_\_\_

Votre demande concerne l'exercice de l'un des droits suivants ?

- le droit à l'information (articles 13 et 14 RGPD) ;
- le droit d'accès (article 15 RGPD) ;
- le droit de rectification (article 16 RGPD) ;
- le droit d'effacement ou « droit à l'oubli » (article 17 RGPD) ;
- le droit à la limitation du traitement (article 18 RGPD) ;
- l'obligation de notification du responsable (article 19 RGPD) ;
- le droit à la portabilité des données (article 20 RGPD) ;
- le droit d'opposition (article 21 RGPD) ;
- le droit de ne pas être soumis à une décision individuelle automatisée (article 22 RGPD) ;
- le droit à la communication d'une violation de données à caractère personnel (article 34 RGPD).

Expliquez-nous de façon détaillée votre demande (indiquez-nous l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir notre réponse) :

-----  
-----  
-----

Vous devez impérativement joindre une copie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport), à votre mail (formats autorisés : jpg, gif, png, pdf, doc, docx avec une taille maximale de 1024 ko).

Signature